

RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL SÉANCE DU
5 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq du mois de Novembre, à dix-huit heures précises, le Conseil Municipal de la Commune de Durance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DA DALT, Maire.

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs, Emilie BARDET, Sylvain DA DALT, Aline FOURTEAU, Emmanuel HARRAULT, Bruno JULLIEN, Patrice LESCOUP, Régine LOZANO, Naïs MENTREAU, Michèle SANGALLI, Léo SUAREZ.

Absents : Monsieur Philippe MARTINEZ (excusé)

Secrétaire de séance : Madame Régine LOZANO

Date de la convocation : 28 octobre 2025

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Personnel communal

Monsieur le Maire informe les élus que les entretiens professionnels des quatre agents communaux auront lieu durant le mois de novembre. Ils seront conduits conjointement avec l'adjointe, Madame Michèle SANGALLI.

Il précise également qu'un suivi hebdomadaire avec l'agent communal est désormais instauré chaque lundi afin d'établir le planning de la semaine.

Concernant la Secrétaire de Mairie, Madame Emma LABROUCHE attend un heureux évènement pour début avril. Son congé maternité est prévu de la fin du mois de février à la fin du mois de juin 2026. Afin d'assurer son remplacement, Monsieur le Maire propose de procéder à un appel au recrutement pour la période de janvier à juillet 2026.

Il rappelle que, grâce au contrat Groupe Statutaire, le salaire de Madame Emma LABROUCHE sera pris en charge par l'assurance durant son congé.

Les élus approuvent à l'unanimité cette proposition pour le remplacement et mandate Monsieur le Maire pour procéder à l'affichage d'un avis de recrutement, et par la suite, rencontrer les éventuels candidats.

Cérémonie du 11 novembre

Les élus fixent les modalités de la commémoration du 11 novembre 2025. Le rassemblement aura lieu Place de la Liberté à 11h15.

L'affichage de l'invitation sera réalisé dès réception de la réponse du directeur de l'école concernant la présence éventuelle des élèves.

Festivités de fin d'année

Arbre de Noël

Madame Régine LOZANO informe que, comme chaque année, un arbre de Noël sera organisé et que les enfants du village recevront un cadeau. Elle présente une demande de dérogation concernant l'enfant Lenny DA DALT, toujours scolarisé à Durance mais ayant dépassé l'âge habituel (soit 10 ans).

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Les élus accordent dérogation pour un cadeau à Lenny DA DALT, portant à 13 le nombre de cadeaux à prévoir. Le budget est fixé à 20 € par enfant.

Déjeuner de Noël pour les aînés

Madame Michèle SANGALLI propose l'organisation d'un déjeuner de Noël destiné aux habitants de plus de 70 ans, offert par la commune. Elle précise que les personnes de plus de 80 ans recevront également, comme habituellement, un panier garni.

Les élus sont favorables à la mise en place d'un déjeuner de Noël pour les + de 70 ans. La date retenue est le dimanche 14 décembre à midi, juste avant l'arbre de Noël.

Les agents communaux, le directeur de l'école et leurs conjoints respectifs seront également invités à ce déjeuner.

Deux devis ont été présentés par Madame Régine LOZANO et Madame Michèle SANGALLI

L'entreprise Presto Traiteur est retenue, proposant un menu à 25 € par personne et le service d'un serveur offert.

Il est convenu que les élus qui souhaitent participer au repas régleront eux-mêmes leur participation.

Vœux de la municipalité

Les élus décident de revoir la formule des vœux afin de proposer un apéritif dinatoire plutôt qu'un goûter le dimanche.

Les élus conviennent d'inviter la population à la cérémonie des vœux le samedi 24 janvier 2026 à 18h.

Madame Régine LOZANO et Madame Michèle SANGALLI sont chargées de solliciter des devis auprès de traiteurs.

Monsieur le Maire rappelle que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) du syndicat Eau 47 a été transmis aux élus en amont de ce conseil.

Il est demandé aux élus de se prononcer sur son approbation.

Le RPQS du Syndicat Eau 47 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Modification des statuts du Syndicat Eau 47

Suite à l'entrée dans le syndicat, au 1er janvier 2026,

- de la commune de Durance pour les compétences eau potable et assainissement collectif,
- de la commune de Villefranche du Queyran pour l'assainissement collectif,

les statuts doivent être modifiés.

Les élus approuvent à l'unanimité des membres les nouveaux statuts du syndicat.

Transfert de la compétence eau et assainissement

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 0020/2025 actant le transfert des compétences eau potable et assainissement collectif du service des Eaux de Durance au syndicat EAU 47 à compter du 1^{er} Janvier 2026. Initialement, un échelonnement sur 5 ans de l'inflation de l'assainissement collectif était demandé dans cette délibération.

Le syndicat EAU 47 et ses représentants demande que l'échelonnement soit réalisé sur 3 ans pour une harmonisation avec les communes voisines.

Compte tenu du faible écart de l'impact financier pour les administrés, les élus approuvent l'échelonnement sur 3 ans.

Travaux d'extension du réseau d'eau potable

Les travaux d'extension du réseau d'eau potable vers le lieu-dit Clavé sont terminés. Les travaux sur la fin de la route de Réaup sont presque achevés et devraient se terminer en fin de semaine.

Les tests de pression sont programmés en suivant.

Réfection de la porte de l'église

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise Laurent GORRIAS concernant nécessité de remplacer la porte de l'église suite aux travaux réalisés sur les jambages en pierres de l'ouverture principale. Pour rappel, le bas de la porte actuelle a été coupée, ce qui n'était pas prévu à l'origine.

Le montant du devis s'élève à 4 590 €.

Les élus demandent que le devis soit modifié afin de préciser que la porte devra être refaite à l'identique, notamment avec la présence des moulures.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de réfection des portes et de l'escalier du clocher sont programmés pour janvier 2026.

Il propose de déposer avant fin décembre un dossier de demande de subvention, afin d'alléger la charge financière pour la commune.

Commerce ambulant – Camion pizzas

Monsieur Mathieu HORCAGO qui exerce son commerce de camion-pizza sur la place du Château d'Eau, souhaite modifier ses jours de présence, passant du jeudi et vendredi au mercredi et dimanche soir.

Les élus donnent leur accord, et mandatent Monsieur le Maire d'établir l'arrêté nécessaire à cette occupation du domaine public à titre commercial.

QUESTIONS DIVERSES

Local de la pétanque

Le local de la pétanque nécessite la pose d'un plafond isolé. L'employé communal réalisera les mesures et établira la liste des fournitures requises.

Monsieur Emmanuel HARRAULT indique disposer chez lui de deux gros rouleaux de laine de verre dont il n'a plus l'utilité. Il propose d'en faire don à la commune. Les élus le remercient pour ce geste.

Médiation

Concernant l'affaire opposant la commune aux propriétaires du 53 place de la Liberté concernant la terrasse sur domaine public, une médiation a été proposée entre les deux parties et leurs avocats. Elle aura lieu le 2 décembre 2025 à AGEN.

Diagnostic amiante – Garage du 18 route de Cauderoue

Le diagnostic amiante concernant le garage situé 18 route de Cauderoue a été reçu en Mairie le 31 octobre dernier.

Le rapport conclut que la situation n'est pas alarmante et que le risque de dégradation est faible.

Référent Ambroisie

Il convient de désigner un référent Ambroisie pour la commune. Les élus nomment Monsieur Léo SUAREZ à cette fonction.

Les élus proposent de publier sur Intramuros un guide sur l'ambroisie afin d'informer la population.

Association "Les Cigales" – Accès à la salle des fêtes

L'association Les Cigales sollicite un double des clés de la salle des fêtes pour organiser des ateliers sportifs le mercredi après-midi.

Les élus conviennent :

- de demander à la cantinière de fermer la réserve de la cantine les mercredis,
- de remettre un double des clés à un référent désigné par l'association.

Location de la salle des fêtes – Tarif préférentiel

Monsieur le Maire informe que Madame Hélène VINAZZA, ancienne élue de la commune de Durance, souhaite louer la salle des fêtes en janvier 2026.

Compte tenu de son engagement passé, il propose exceptionnellement d'appliquer le tarif habituellement réservé aux habitants, soit 80 € (au lieu de 160€)

Les élus sont favorables à ce tarif exceptionnel.

Plantation parking derrière le cimetière

Madame Michèle SANGALLI s'est rendue à l'entreprise PEPI COULX pour examiner les végétaux et a établi un devis de 700 € environ pour la plantation d'une haie de 30 mètres.

Les élus approuvent l'achat des plantes et végétaux.

Ordures ménagères des associations

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de communes a récemment distribué des badges d'accès pour les poubelles collectives destinées aux associations. Il souligne que ces nouvelles modalités représentent une charge supplémentaire pour des associations déjà fragiles.

Il est convenu de demander si plusieurs badges peuvent être rattachés au compte communal. Si cela est possible, la commune prendra à sa charge les déchets des associations.

Il fait également remonter que le dispositif mis en place pour les administrés en difficulté n'est pas optimal pour le moment. Le fonctionnement est en cours d'ajustement et des problèmes persistent. À ce jour, aucune solution n'est proposée pour le ramassage du tri sélectif de ces personnes ayant une mobilité réduite (2 foyers concernés seulement sur la commune).

Monsieur le Maire indique avoir remonté ces difficultés au bureau communautaire.

Nouveaux statuts – Territoire d'Énergie 47

Monsieur le Maire procède à la lecture des nouveaux statuts du syndicat TE 47. Après présentation, les élus approuvent les statuts à l'unanimité.

Acquisition d'une concession funéraire dans l'ancien cimetière

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame Sandra SENSAMAT, fille de Monsieur Stéphane PESTKA, inhumé dans l'ancien cimetière de la commune.

Madame SENSAMAT sollicite l'acquisition d'une parcelle attenante à celle de son père afin d'y établir une concession funéraire.

Les élus indiquent que, si une place est disponible et si les conditions du règlement communal sont respectées (durée de concession de 30 ou 50 ans, dimensions conformes), ils ne s'opposent pas à cette vente, même si la concession se situe dans l'ancien cimetière.

Vente d'une parcelle – Chemin d'accès de la Maison des associations

Monsieur le Maire informe que la commune a signé avec Monsieur Cédric DEL NIBBIO l'acte d'acquisition de la parcelle d'accès de la Maison des associations, pour le prix symbolique de 1 €.

Les frais de notaire sont entièrement pris en charge par la commune.

Compte tenu du faible prix de vente et du sens du service public de la famille DEL NIBBIO, Monsieur le Maire propose de leur offrir un panier garni de Noël en remerciement, au nom de l'ensemble de la commune.

Les élus approuvent cette proposition.

Travaux – Route départementale

Monsieur le Maire informe que les travaux de la route départementale, au niveau de la sortie de la place de l'Église, débuteront à partir du 17 novembre 2025 pour une durée d'environ une semaine.

Conformément au conseil précédent, les bordures en béton doivent être remplacées. Cette intervention étant partiellement à la charge de la commune, un devis d'un montant de 2 850 € a été présenté.

Les élus y sont favorables et mandatent Monsieur le Maire pour procéder au paiement.

Travaux de voirie – Route de Cauderoue

Monsieur le Maire indique que la société en charge de l'enfouissement des lignes électrique du parc photovoltaïque de Terreneuve réalisera les travaux sur la route de Cauderoue, côté Durance, à partir du début du mois de décembre, pour une durée d'environ un mois.

Incident sur le village

Monsieur le Maire informe que Madame Luna Désiré, habitante du 175 rue du Porche, a subi une dégradation volontaire sur son véhicule stationné dans la rue principale.

Son pare-brise a été brisé dans la nuit de lundi soir.

Bibliothèque municipale

Madame Régine LOZANO rapporte qu'Isidra QUERCY, animatrice à l'école de Durance, a signalé que le coin lecture de la bibliothèque était endommagé.

Madame Lozano propose de solliciter l'association Les Cigales afin de savoir si elle souhaiterait aider la commune à réparer les fauteuils concernés.

La séance est levée à 21 heures 30 minutes.